

L'identité et l'identification

S'identifier – être identifié

« Voyez cette histoire juive bien connue : de ce Katzmann qui, las de porter un nom où l'on devinerait ses troubles origines, décide, en France, de le traduire. *Katz* veut dire “chat” et *Mann* “l'homme” ; il se nomma Chalom (mot d'hébreu courant, signifiant “paix” et surtout “bonjour”...) »¹

Un nom, ça ne se traduit pas. Ça ne se fait pas. Mais si on le traduit tout de même, comme Monsieur Katzmann, cette traduction échoue en ce sens qu'elle manque son but : elle ne change rien. Monsieur Katzmann a cru qu'en passant les frontières géographiques, il pourrait aussi passer la frontière du langage. Il avait simplement oublié l'inconscient et n'a donc fait qu'une boucle sur ses origines. Car l'inconscient en question ici a bien affaire avec l'origine ou plutôt avec un « état originaire », qui le rattrape par cette langue inconnue de lui, la langue originaire. Il circule entre trois langues et, dit D. Sibony, « entre elles le sens foisonne, mais au centre il y a ce point vif et douloureux que l'autre langue (du pur français) à quoi notre homme fait appel lui retourne l'appel qui le retourne et lui interprète dans son nom une posture de traître-traducteur... Mais, ajoute-t-il, l'interprétation ici n'est pas défaite : elle renomme cet homme et même autour de lui, elle bat le rappel des siens, avec leur reconnaissance gênante et nourricière. Mais oui, fils, on te retient, nous voilà : “Bonjour”... À travers ce rien d'abjection, la persécution se sublime en rire. »²

Maintenons tout de même qu'un nom ça ne se traduit pas. Ça ne se fait pas. Et la sublimation n'est pas toujours au rendez-vous. Car ils ont été nombreux ceux qui crurent devoir modifier leur nom en passant une ou plusieurs frontières. Comme si cela devait changer leur destin. Combien y eut-il de Wagenstein devenus Wagner, de

¹ Sibony (D.), *La Juive*, Paris, Grasset (figure), p. 58.

² Sibony (D.), *ibid.*

Pudelbeutel devenus Pudel ? D'autres s'amputèrent tout simplement du nom pour ne garder qu'un prénom ou qu'un radical : les Huberfeld devinrent les Hubert. Certains s'ingénierent à trouver un équivalent dans la consonance. Quelques-uns ne pouvant se résoudre à laisser choir radicalement un signifiant familial allèrent chercher chez un lointain ancêtre un nom passe-partout susceptible de leur ouvrir toutes les portes, susceptible au moins de leur éviter que d'autres portes ne se referment définitivement sur eux.

Comme si cela pouvait changer le cours de leur histoire. Mais l'Histoire, elle, ne s'y laissa pas prendre : un signifiant unique les désigna tous, les identifia tous, métaphore gigantesque et monstrueuse de tous les Wagenstein alias Wagner et de tous les autres.

Et comme si cela ne suffisait pas, le réel venait parfois redoubler le symbolique, le réel comme preuve, le réel en place de Vérité : exhibitionnisme forcé de la chose qui évoquait alors plus la virgule superflue que le phallus. Au fond, « en ce temps-là », le pays était divisé en deux : les Dupont et les Lévy sous l'œil glacé des Schmitt.

Et quand vint le temps de la cicatrisation et du deuil, deux attitudes répandues apparurent. La première consista en un retour à une radicalisation, en une revendication exacerbée de l'appartenance à ce peuple élu jusque dans l'anéantissement. Ainsi vit-on des Rudelmeyer rejeter leur fille amoureuse d'un « gentil » ; des Blumenthal fréquenter assidûment la synagogue, fût-ce pour y lire le journal ou pour se retrouver « entre soi » ; des Morgensohn observer tous les rites et tous les jeûnes et critiquer vigoureusement les tièdes ; d'autres enfin, Rosengarten et Hasenputt, vivre comme si les gentils n'existaient pas, préférant sans doute les mettre à l'écart – ou se mettre à l'écart – de ceux qui ne pouvaient pas comprendre puisqu'ils n'en étaient pas.

La seconde attitude réunit ceux qui tentèrent aussitôt d'oublier qu'eux aussi auraient pu visiter quelque Birkenau ou Auschwitz et y laisser au mieux leur force, au pire leur vie. Ceux-là cherchèrent ailleurs, n'importe où, un autre dieu où se reconnaître, qu'il se nomme Les Affaires, Le Plaisir ou le PC.

Les premiers mirent bien vingt ans à tempérer leurs ardeurs judaïques ; les seconds n'en mirent pas moins pour admettre que « n'importe où » ne faisait aucune promesse et qu'il leur fallait lorgner progressivement vers une mystique plus ou

moins laïque, au moins culturelle, pour se reconnaître dans ce qu'ils avaient tenté d'oublier. Il fallait bien réintégrer vaille que vaille leur histoire personnelle dans une histoire plus large.

Pas facile d'être ce qu'on vous désigne. Pas plus facile de ne pas l'être.

*

Pourquoi placer cette introduction sous l'emblème du *Witz*, de la dérision et de la déraison ? C'est que sans doute, le locuteur que je suis à l'instant, n'ayant pas voulu produire un travail très démonstratif, a dû trouver nécessairement dans sa propre identité quelque élément qui le ferait parler. Ne serait-ce pas d'ailleurs dans un après-coup une sorte de garantie qu'il se donnerait à ne pas trop s'égarer. À tout le moins, son égarement pourrait alors être un pré-texte à discussion. Invite encore à chercher la cohérence du dit sous un dire plus ou moins quelconque : invite à chercher le sujet dans un reste. Ou bien encore ce pourrait être une façon pour le locuteur en question d'indiquer qu'il sait bien qu'en parlant il sera nécessairement piégé par son discours auquel il ne peut manquer d'une certaine façon de s'identifier.

Mais je m'avance là sur un terrain très dangereux pour moi puisque je voudrais proposer maintenant la lecture d'un court article paru dans le *Quotidien du Médecin* (10 mars 1986) à propos... d'un transsexuel.

« Un transsexuel obtient une modification d'état-civil.

Dominique X., un jeune homme de 26 ans, qui s'est fait opérer pour changer de sexe, vient d'être autorisé, par le tribunal de grande instance de Lyon, à faire figurer la mention "sexe féminin" sur son acte de naissance.

Les jugements de ce genre sont extrêmement rares en France. En effet, les magistrats sont généralement compréhensifs pour les cas de modification de sexe involontaire dus par exemple à un phénomène génétique incontrôlable, mais ils font preuve de réticence dans le cas de transsexualité volontaire.

Pour Dominique, la justice a largement pris en considération le "déterminisme social" qui l'a conduit à changer de sexe, notamment l'éducation ambiguë prodiguée par sa mère qui a cherché à le "féminiser" pour compenser la perte de deux filles. Le tribunal a également estimé que cette transsexualité n'était pas le fait d'"une attitude

délibérée qui serait adoptée à des fins plus ou moins utilitaires, voire perverses”. “Ce sont les événements de la vie et le regard des autres qui ont fait de lui un transsexuel”, ont pour leur part déclaré ses avocats. »

Cet article soulève certes la question des identifications. De plus, ce signifiant transsexuel ne peut manquer de renvoyer à celui de trans-mettre. Or nous sommes bien réunis ici pour transmettre quelque chose d’un concept, l’identification, qui en appelle nécessairement à la transmission comme telle.

Quelle est la tentative de ce transsexuel ? A-t-il tenté de se faire mettre réellement ce qui n’existe pas et qui se transmet ou s’est-il fait dé-mettre de ce rien du tout qu’est le pénis ? Rien du tout bien embarrassant, semble-t-il, cependant pour lui. Obstacle réel à son identité ! Peut-on dire qu’il est dans la dénégation ? Qu’il lui a fallu trancher (en se faisant trancher), trancher entre le désir tout-puissant de sa mère et l’appel au père, même si c’est par la loi (avec un petit « l ») ? Trancher dans le réel, retrancher quelque chose du réel n’a pas suffi. Il lui a été nécessaire d’inscrire ce geste dans la symbolique, dans la loi, comme une sorte d’allusion à l’autre Loi. Se reconnaître soi-même comme femme, être ainsi reconnu par les autres dans un appel à l’autre, telle est, semble-t-il, la séquence que ce sujet a tenté d’écrire. Reconnu vraisemblablement pour être alors dans un rapport de réciprocité, *désigné* comme tel : c’est écrit.

Écrit dans le corps, ça ne fait pas lien. Écrit sur la carte d’identité, c’est mieux mais ça ne fait pas histoire. Il sait bien qu’avant l’opération son corps démentait le désir fou de sa mère dans lequel il est pris. Mais désigné par la loi et inscrit sur son acte de naissance, voilà qui l’engage sur le chemin de la Vérité pour tous : fausse vérité bien entendu, raturage de son histoire. Et s’il n’est pas sans identité, c’est une identité *a contrario* : je ne suis pas celui que j’étais. Son fantasme force le réel ; il réalise l’imaginaire.

Défi à la castration : ce bout de réel retranché le place du côté du phallus maternel, c’est sans doute là la fin de l’opération si l’on peut dire, une opération qui se mord la queue. Maintenant c’est écrit dès le départ, il ne l’aura jamais, il l’est.

*

D'identité, tout le monde en a une. Le psychotique aussi. Désigné aussi par un ou deux signifiants : son nom et la « psychiatrie » ; « quand on est dans la psychiatrie », « quand on est un psychiatrique ». Désigne comme tel par celui-là même qui lui veut du bien. Mais il suffit soi-même d'être psy... et se reconnaître ainsi pour que l'autre se voie désigné comme le verso de ce signifiant : si tu es psy-truc, c'est que je suis psy-chose.

Il a aussi un nom sans conteste. Souvent même il le revendique. Lui dire « bonjour » ne suffit pas, il faut l'appeler par son nom, le nommer. Et même il ne manque pas rituellement, ritournellement, de vous demander : « Vous savez comment je m'appelle ? » Parfois encore cette nomination, il l'inscrit dans une séquence : « Bonjour M. X., comment allez-vous ? » La réponse attendue pour compléter la séquence est : « Bonjour M. APS. Et vous, comment allez-vous ? » Si vous ne répondez que « Bonjour. Et vous... », surgit la question : « Vous savez comment je m'appelle ? » On peut bien sûr entendre le « comment allez-vous ? » comme la ritournelle, le discours courant, la formule vide. Mais on peut aussi construire l'hypothèse que cette double question « vous savez comment je m'appelle ? » et « comment allez-vous ? » ne constitue qu'une seule et même question comme signe du ratage de l'identification. Le « comment allez-vous ? » pourrait être une formule ramassée qui développée donnerait par exemple : « Comment allez-vous, vous, et moi comment va-je ? » « Je aura peut-être quelque chance de le savoir si vous me dites comment va APS. » Mais toute tentative de cette sorte est nécessairement vouée à l'échec car pour M. APS, son nom ne représente rien. Rien d'autre que ce nom. Il ne l'inscrit dans aucune généalogie, d'où cette nécessité de le faire répéter à chaque fois : il ne représente que lui pour lui-même, c'est-à-dire rien. Nous serions ici dans la désignation pure qui ne colmate pas le ratage de l'identification.

« Mon grand-père est mon grand-père n'est point une tautologie, dit Lacan, car ici il s'agit d'un rapport du réel au symbolique ; dans d'autres cas il y aura un rapport de l'imaginaire au symbolique... » Dans ce même séminaire sur *L'identification*, autour de la formule « a est a », il dit : « C'est dans le statut même de *a* qu'il y a inscrit que *a* ne peut pas être *a* [...] ; que *a* comme signifiant ne peut d'aucune façon se définir sinon que comme n'étant pas ce que sont les autres signifiants. » Et plus

loin : « [...] de ceci dépend cette dimension qu'il est également vrai qu'il ne saurait être lui-même [...]. »

Dans notre exemple, nous pouvons dire qu'APS n'est pas un signifiant. APS est APS répétitivement sans décalage spatial ni temporel. APS revient toujours à la même place, il est instance de pur réel coupé du symbolique. APS pour Monsieur APS ne fait pas trace ni signe. « [...] les signifiants ne manifestent d'abord que la présence de la différence comme telle et rien d'autre. La première chose qu'il implique, c'est que le rapport du signe à la chose soit effacé. »³

Or précisément APS n'a rien à effacer. Un trou ne s'efface pas. Peut-être la seule tautologie acceptable est-elle : un trou est un trou.

Pour parodier Racine : un seul signifiant vous manque et tout est dépeuplé. Pas de peuple, personne, univers vide. Monsieur APS ne sait pas compter. Il a beau faire sa tournée quotidienne et demander à chacun : « Bonjour M. X, comment allez-vous, vous savez comment je m'appelle ? », les réponses ne s'additionnent pas, ne se multiplient pas, ne se combinent pas. Elles se juxtaposent sans laisser de traces, comme si la précédente n'existait pas, comme s'il n'y avait jamais de suivante ? Comme si X, Y ou Z auxquels il s'adresse ne constituaient pas le peuple mais peut-être seulement la foule. Le nom renvoie au nom et pas au sujet. Pas de signifiant pour le représenter.

APS fonctionne ici dans un temps non scandé ; les catégories du temps n'existent pas. Le présent grammatical qu'il utilise n'est pas le présent du « pas tout » du temps qui sinon aurait les qualités de l'unair et fonctionnerait comme signifiant.

Le nom pour M. APS n'a pas ici véritablement fonction vocative, il n'appelle pas à parler ni à désirer faute d'avoir pu comme sujet castré inscrire le désir dans la chaîne signifiante. Le nom n'appelle qu'à la ritournelle ou à la demande qui ne saurait être que d'amour.

À ce point, il n'est pas sans intérêt de mettre en regard (pour les opposer ou pour les rapprocher) l'identification et l'identité (s'identifier/ être identifié).

³ Lacan (J.), Séminaire IX, *L'identification*, 1961-1962, séminaire inédit.

On pourrait reprendre ce qu'avance Lacan dans ce même séminaire sur *L'identification* (p. 209) à propos de la fonction de l'Un dans l'identification. Il dit d'abord : « Cet Un, son paradoxe, c'est justement ceci : c'est que plus [...] tout ce qui est de la diversité des semblances s'en efface, plus il supporte, plus il incarne, dirai-je, si vous me passez ce mot, la différence comme telle. » Je ne tenterai pas de compte-rendu de ce paragraphe au demeurant fort important mais je voudrais souligner simplement ici que si l'identification en passe par la différence, de même d'une certaine manière l'identité.

Mais poursuivons d'abord par de brèves citations qui suivent ce paragraphe : « Le renversement de la position autour de l'Un fait que de l'*Einheit* kantienne, nous considérons que nous passons à l'*Enzigkeit*, à l'unicité exprimée comme [...]. Si la fonction que nous donnons à l'Un n'est plus celle de l'*Einheit* mais de l'*Einzigheit*, c'est que nous sommes passés [...] des vertus de la norme aux vertus de l'exception. »

Or si l'identification passe par le trait unaire, l'*einzigster Zug*, « cette aporie de la pensée », comme le dit encore Lacan, « épuré, simplifié, réduit à n'importe quoi, à un, ce qu'il y a de l'essentiel », l'identité ne serait-elle pas au contraire, par un parcours tronqué sinon truqué, du côté de l'*Einheit* « le cercle qui rassemble » ?

Dans ce séminaire, Lacan avance que la négation s'appuie sur la nature de l'Un en disant notamment que « la négation, ça n'est pas du zéro... mais un pas-un ». Si donc encore l'identification en passe par le « pas un », l'identité, elle, peut parfaitement rester piégée par le zéro, c'est-à-dire le tout. C'est cela qu'on pourrait observer dans la psychose, ratage de l'identification et pourtant M. APS a une identité mais elle ne lui sert à rien, elle compte pour rien. C'est zéro. Dans l'instant où son nom est prononcé, APS, il est APS, c'est-à-dire tout : rien de la négation ne fonctionne ; APS, c'est l'*Einheit*. Et aussitôt que le réel s'éteint, ce son prononcé APS, il n'est plus rien.

*

Quelques extraits d'un article de *Libération* du 6 mai 1986, intitulé « Identification d'une carte », d'Éric Favreau, peuvent nous éclairer également.

« Au Moyen Âge, l'État est aveugle. Et d'ailleurs comment en irait-il différemment ? Les noms de famille n'apparaissent que plus tard, peu avant la Renaissance. On est Jean le tailleur, ou François le potier C'est ainsi du moins que dans les procès se décline l'identité de l'accusé ou celle de l'accusateur. Il faut attendre la fin du XIV^e siècle pour qu'apparaissent les premières "identités" (il serait plus juste de parler d'exclusion) qui vont se construire autour de deux urgences : la maladie et le travail. Vers 1380, le travailleur est devenu une denrée rare, des épidémies viennent de décimer bon nombre de bourgs et de campagnes, la main-d'œuvre manque cruellement. Une ordonnance tente d'y remédier, en obligeant les vagabonds à travailler. Dans le cas contraire, ils sont marqués au fer rouge. Apparaît ainsi la première trace distinctive [...].

[...] L'existence de la foule urbaine, paradoxalement, provoque le besoin d'identifier les gens qui la composent. Une date repère : 1665 [...].

[...] Arrive le XVIII^e. Durant tout ce siècle s'ancre profondément dans les esprits l'idée que l'État doit contrôler et enregistrer toute une série de populations considérées à risques. Et d'abord les délinquants et les étrangers. Les Juifs ont également droit à un traitement spécial. En 17173, lorsqu'un Juif arrive à Paris, il doit se présenter et se faire enregistrer. À partir de 1755, les contrôles se font encore plus rigoureux ; des fonctionnaires de la sûreté inspectent au jour le jour leur conduite. Ces policiers de base d'ailleurs ne chôment pas, car ils doivent aussi ficher les prostituées, les homosexuels, etc. [...].

[...] En septembre 1781, tout se formalise. Louis XVI institue le livret (l'ancêtre de la carte d'identité), où sont notés le nom, le surnom, la date d'arrivée à Paris, ainsi que l'adresse de l'employeur (la loi Le Chapelier en 1791 y reviendra). Reste pour tous un seul et même problème : celui de l'identification.

Cela, en fait, est plus simple qu'on ne le croit ; les signes particuliers sont alors légion. Suite à une maladie, voire d'une malformation congénitale, ou simplement souvenir d'une blessure, le corps est immédiatement parlant. Souvent les surnoms reprennent et accentuent ces déformations particulièrement visibles.

[...] Bref, lorsque apparaît en 1792 la première carte, dite de sûreté [...] tout citoyen de Paris âgé de 21 ans est tenu de se pourvoir d'une carte de sûreté.

[...] Le XIX^e siècle ou le siècle de l'image [...] fini, démodé, a rangé aux placards la rubrique des signes particuliers qui remplissent les carnets d'identité ;

arrive, triomphante et tellement sûre d'elle, la photo d'identité ! C'est toute la représentation du suspect qui est ainsi modifiée. »

L'identité, celle qui figure sur ladite carte, qu'elle soit d'identité ou d'invalidité, risque bien de piéger le psychotique. Il se voit ainsi désigné une place essentiellement réductrice : il ne peut être que cela et cela tout entier. C'est une assignation à résidence, à résidence principale sur la lune, en tant que la lune échapperait au champ de l'Autre. Le processus en est là bouclé, fermé à la question du désir. Un autre aspect du piège pourrait se voir dans le fait que la désignation de l'identité est du côté de la réalité assignifiante. Être « un psychiatre » n'est pas un signifiant. C'est une donnée de la réalité supportée, incarnée par tout un dispositif (institution, médicaments, AAH...) comblant, inclusif et exclusif, réducteur et totalisant. Peut-être cela permet-il au psychotique de vivre ou survivre mais rien de la question de sa structure ou de ses identifications ne s'en trouve réglé.

L'identité ainsi vue sous l'angle de la réalité n'est pas sans évoquer la question de l'identité de perception, recherche éperdue, moteur de l'inconscient. Le lecteur est là renvoyé à une lecture de Freud et de Lacan⁴ où ce dernier, rappelant que ce que cherche l'inconscient est « ce qui dans l'une fois perçu est l'identiquement identique... », ajoute que les choses du monde extérieur que le sujet a à lier sous une forme assignifiante, « il ne peut les recevoir que dans leur différence et c'est bien pour ça qu'il ne peut d'aucune façon être satisfait par cette recherche comme telle de l'identité perceptive ».

La question de l'inclusif et de l'exclusif ne pourrait-elle cependant pas constituer un point de croisement, voire même de nouage entre l'identification (s'identifier) et l'identité (être identifié) ? L'article de *Libération* nous a montré que l'établissement de la carte de sûreté puis d'identité visait à rassembler un groupe d'individus pas comme les autres, désormais identifiables, et à les retrancher d'un autre groupe de sujets identifiables aussi, par défaut (ceux qui n'ont pas la marque au fer rouge), quand ce n'est pas pour les retrancher définitivement. Il faut d'ailleurs souligner le passage de la différence inscrite sur le corps à celle inscrite sur la carte

⁴ Lacan (J.), Séminaire IX, *L'identification*, *op. cit.*, p. 144.

comme représentation/reproduction du corps. Ce corps qui ne peut se faire oublier, qui insiste et persiste chaque fois qu'il s'agit d'identité ou d'identification. Pour insister à mon tour, je rappellerai le redoublement du corps et de l'écrit : ainsi le fameux *Stempel JUIF* sur la carte d'identité redoublant (pour plus de « sûreté ») la circoncision car si tout circoncis n'est pas juif, tout Juif est circoncis... On pourrait même dire triplement si l'on y ajoute ce signe, cet insigne, l'étoile jaune. Pourtant, la désignation qui prend en compte la réalité ou son image laisse encore entière la question de l'identification comme telle.

La question de l'identité désignée peut cependant avoir une fonction opératoire. Elle fait partie de ce qu'Edmond Ortigues⁵ appelle les « repères identificatoires » qui sont des signes de reconnaissance entre un sujet et les autres, établissant des rapports collectifs d'appartenance à une communauté (communauté d'origine ou d'objectif) et des rapports individuels de réciprocité. Ortigues distingue les repères physiques (photo, taille, sexe...) des repères symboliques (nom, prénom, nationalité...).

Mais ces repères identificatoires, en tant qu'ils sont désignation, pour être opératoires dans le procès des identifications, supposent la métaphore paternelle, supposent *a minima* que le Nom-du-Père ne soit pas totalement forclos. Cela a-t-il un sens de dire pas totalement forclos ? Est-ce qu'au moins ça peut s'avancer comme question ? Peut-être, dans la mesure par exemple où l'on évoquerait à cette occasion la question du sinthome comme mode possible d'identification, le sinthome qui serait pour Lacan cet agrafage particulier des trois instances RSI, le sinthome une des versions du père.

*

Dans le registre de l'identification première on pourrait dire ceci : il faut du père pour être père. Un père n'est qu'un passeur, le passeur de la fonction paternelle entre son propre père et son enfant. Le passeur au sens où ça en passe par lui, ça lui passe au travers. Mais certes il n'est pas qu'une passoire. Il partage avec la mère la dimension structurante de cette opération. Faut-il rappeler le redoutable pouvoir de la

⁵ Ortigues (E.), « Les repères identificatoires dans la formation de la personnalité », in *Travail de la métaphore*, Paris, Denoël, . 103.

mère au moins égal à celui du père ? Pour l'*infans*, il y a d'abord la mère qui contient le père, puis la mère castrée qui s'accepte comme telle avant qu'il puisse accéder à la phase phallique. La Loi, le père aura beau faire, il ne pourra en être le représentant que si la mère aura pu démêler son rapport au phallus, comme de son côté le père aura pu le faire. L'*infans* est donc pris dans cette reconnaissance réciproque qui n'est qu'un maillon d'une chaîne. Il faut donc une inscription dans un système quelconque de parenté reconnu par tous les sujets de ce système. Ils reconnaissent X comme père d'Y dans la mesure où ils reconnaissent X comme porteur de la fonction paternelle, en fonction de leurs propres pérégrinations identificatoires et de l'idée qu'ils se font de la fonction paternelle dans leur propre champ d'identification et d'interrogations non résolues.

L'identification articule donc deux sujets pris dans une chaîne, une lignée, un système, un ensemble. Elle en passe nécessairement par la question du phallus (- φ), et l'on sait bien aussi que le père réel, le géniteur n'est pas la question essentielle. C'est ce que j'ai tenté de dire en parlant du passeur de la fonction paternelle qui s'inscrit dans le registre des signifiants. C'est du signifiant qui passe. C'est même la chose essentielle à passer : le signifiant de la fonction paternelle comme condition de l'identification, « l'identification à la métaphore ».

Sans m'attarder sur la question de l'incorporation, il faut bien ici l'évoquer tout de même. Je reprendrai donc ici quelques éléments empruntés à Julia Kristeva⁶ : « Lorsque l'objet que j'incorpore est la parole de l'autre – un non-objet précisément, un schème, un modèle – je me lie à sa position dans une première fusion, communion, unification. Identification à un point d'énonciation... De pouvoir recevoir les mots de l'autre, de les assimiler, répéter, reproduire, je deviens comme lui : Un. Un sujet d'énonciation. Par identification-osmose psychique. Par amour : doublure du refoulement originaire. »

La question du père dans l'identification primaire ne se conçoit que placée dans l'ordre symbolique puisqu'elle se situe avant la différenciation sexuelle et que la mère est là primordiale pour l'*infans* – savoir si c'est papa ou maman l'objet de

⁶ Kristeva (J.), « De l'identification », in *Travail de la métaphore*, Paris, Denoël, p. 58.

l'identification primaire est une interrogation dont le seul intérêt réside dans le fait qu'elle porte sur « les états limites entre le psychique et le somatique, à l'intérieur de la cure elle-même ». Elle ajoute : « Insister sur le fait que le processus analytique est fondé sur le transfert, donc sur l'amour, implique qu'on entende le discours qui s'y joue à partir de cette limite d'avènement – et de perte – du sujet qu'est l'*Einführung*. »

La conséquence pratique est que dans la dynamique des identifications dans la cure, l'analyste se situe (est situé) en position maternelle et en position paternelle ; double position entremêlée, enlacée, à la disposition de son tact et de son talent.

De là, j'indiquerai simplement que cette position de l'analyste dans la cure en appelle au transfert et à son traitement comme ouverture à la métaphore ; tandis que ce qu'il en est de la désignation et des repères identificatoires en appellerait plutôt à l'étayage et mieux à la construction.

*

S'il était nécessaire d'en passer par le *Witz* pour amorcer ce texte, le mode poétique devrait être le plus pertinent pour en proposer une suspension. Tahar Ben Jelloun en sera le porte-parole⁷.

« La question fut incisive :

- Qui es-tu ?

J'aurais pu répondre à toutes les questions, inventer, imaginer mille réponses, mais c'était là la seule, l'unique question qui me bouleversait et me rendait littéralement muette. Je n'allais pas entrer dans les détails et raconter ce que fut ma vie. De toute façon la vieille se doutait de quelque chose. Son regard n'avait rien d'innocent. Il scrutait, déshabillait, mettait à l'épreuve ; il savait tout en doutant. Il cherchait une confirmation. Il vérifiait et s'impatientait. La question revint avec le même ton autoritaire :

- Que caches-tu sous ta djellaba, un homme ou une femme, un enfant ou un vieillard, une colombe ou une araignée ? Réponds, sinon tu ne sortiras pas de cette

⁷ Ben Jelloun (T.), *L'enfant de sable*, Paris, Seuil.

rue, d'ailleurs ce n'est pas une rue mais une impasse ; j'en détiens les clés et je filtre l'air et la lumière qui la traversent.

- Tu sais bien qui je suis, alors laisse-moi passer.

- Ce que je sais t'importe peu ! Mais je veux t'entendre te prononcer sur qui tu es vraiment... Je ne veux pas de nom, je désire l'invisible, ce que tu caches, ce que tu emprisonnes dans ta cage thoracique.

- Je ne le sais pas moi-même... Je sors à peine d'un long labyrinthe où chaque interrogation fut une brûlure... j'ai le corps labouré de blessures et de cicatrices... Et pourtant c'est un corps qui a peu vécu... J'émerge à peine de l'ombre...

- L'ombre ou l'obscurité des ténèbres ?

- La solitude, le silence, l'affreux miroir.

- Tu veux dire la passion...

- Hélas oui ! La passion de soi dans l'épaisse et pesante solitude.

- Alors ce corps, puisque tu ne peux le nommer, montre-le.

Comme j'hésitai, elle se précipita sur moi et, de ses mains fortes, déchira ma djellaba, puis ma chemise. Apparurent alors mes deux petits seins. Quand elle les vit, son visage devint roux, illuminé par un éclair troublant où se mêlaient le désir et l'étonnement. Doucement, elle passa ses mains sur ma poitrine, approcha de moi sa tête et posa ses lèvres sur le bout du sein droit, l'embrassa, le suçait. Sa bouche n'avait pas de dents ; elle avait la douceur des lèvres d'un bébé. Je me laissai faire puis réagis violemment, la repoussant de toutes mes forces. Elle tomba et je pris la fuite en essayant de refermer ma djellaba. »

C. Spielmann